Consultation publique en droit d'initiative relative à la politique de stationnement et de circulation de l'arrondissement d'Outremont

Mémoire

Le 28 février 2020

Club de patinage artistique d'Outremont
999 Avenue McEachern
Outremont, Québec
H2V 3E6

1. Présentation de notre organisme

a. Notre Mission

Le Club de patinage artistique d'Outremont (« CPAO ») est un organisme sans but lucratif dont la mission est de promouvoir l'apprentissage du patinage sur glace et le patinage artistique sous toutes ses formes en offrant aux enfants du quartier un environnement sain et sécuritaire propice au développement de leurs habiletés. Affilié à Patinage Canada ainsi qu'à Patinage Québec, le CPAO est membre de l'association régionale de patinage artistique du Lac Saint-Louis, une association regroupant 13 clubs de patinage artistique sur l'île de Montréal et totalisant au-delà de 3500 membres.

Le CPAO fait partie du paysage communautaire de l'arrondissement d'Outremont et contribue à la qualité de vie de ses citoyens depuis 52 ans. Au cours de cette période, il a formé plusieurs générations de patineurs dont certains se sont illustrés lors de compétitions régionales et provinciales, contribuant ainsi au rayonnement de l'arrondissement. Outre l'enseignement du patinage, le club participe aussi à la vie de quartier notamment en installant un kiosque lors de la fête d'hiver de l'arrondissement et surtout en organisant un spectacle de fin d'année qui est présenté à guichet fermé lors d'une fin de semaine au mois d'avril.

Le CPAO est géré et administré par un conseil d'administration composé de dix membres bénévoles qui sont élus par les membres du club lors d'une assemblée tenue annuellement.

b. Nos activités

Le club est situé au Centre Communautaire Intergénérationnel (« CCI ») et utilise la patinoire de l'aréna d'Outremont pour presque toutes ses activités. Nous accueillons un nombre sans cesse croissant de patineurs. Cette année, 346 patineurs sont inscrits au club, ce qui représente une augmentation d'environ 24% par rapport à l'année dernière et de 38% par rapport à la saison 2017-2018.

Le club offre un éventail complet de cours, allant des cours d'initiation au patinage jusqu'aux cours de patinage sénior pour les enfants plus âgés ayant développé de bonnes habilités de patinage artistique. Pour ce faire, le CPAO compte sur un groupe de 32 entraîneurs certifiés dont plusieurs sont des athlètes de haut niveau qui représentent le Canada aux compétitions internationales, incluant aux jeux olympiques d'hiver.

i. Les cours de patinage

Les cours de patinage ont lieu à l'aréna d'Outremont et se déclinent en plusieurs niveaux. Les cours durent environ une heure chacun, sauf dans le cas des cours du programme patinage-étude qui durent trois heures, incluant un volet hors glace d'une heure.

La saison de patinage s'étend de la première semaine de septembre jusqu'à la mi-avril.[1] À cela s'ajoute une saison de printemps de la dernière semaine d'avril à la première semaine de juin. Enfin, depuis l'été 2017, le club offre un camp d'été d'une durée de huit semaines de la fin juin jusqu'à la fin du mois d'août. Le CPAO offre ainsi des cours de patinage onze mois par année.

1. Les cours de Patinage Plus

Les cours de Patinage Plus sont destinés aux enfants âgés de quatre ans et plus qui désirent s'adonner au patinage artistique, au hockey, à la ringuette, au patinage de vitesse ou tout simplement aux joies du patinage récréatif. Il s'agit d'un programme d'initiation au patinage qui est axé sur le plaisir, la participation et l'acquisition d'habiletés de base. Fondé sur les principes du développement à long terme de l'athlète de Sport Canada, le programme Patinage Plus met l'accent sur le savoir-faire physique et les habiletés fondamentales exigées pour participer à tous les sports de patinage. Les cours sont dispensés les jeudis de 16h00 à 16h45, les samedis de 9h10 à 9h55 et de 9h55 à 10h40.

2. Les cours de patinage Junior

Les cours de patinage Junior regroupent les patineurs ayant réussi les tests de niveau STAR 1. Le programme STAR de Patinage Canada offre aux patineurs l'occasion d'apprendre les habiletés de patinage de base dans les disciplines de la danse sur glace, des habiletés de patinage, du style libre et du patinage d'interprétation. Les cours Junior ont lieu les lundis de 16h00 à 18h00, les jeudis de 16h45 à 19h00, les samedis de 11h50 à 13h20, les dimanches de 13h30 à 14h30.

3. Les cours de patinage Inter

Les cours de patinage Inter sont destinés aux enfants ayant complété les tests de niveau STAR 3. Les cours sont dispensés les lundis de 18h00 à 19h00, les jeudis de 18h55 à 19h55, les samedis de 10h50 à 11h50 et les dimanches de 14h30 à 15h30.

4. Les cours de patinage Sénior

Les cours de patinage Sénior sont destinés aux patineurs avancés ayant complété les tests de niveau STAR 5. Les cours ont lieu les lundis de 19h10 à 20h20, les jeudis de 20h05 à 21h20, les samedis de 08h00 à 09h00 et les dimanches de 15h40 à 16h50.

[1] L'horaire des cours de la saison 2019-2020 se trouve en annexe 1.

5. Les cours de Patinage-Étude

Pour la première fois cette année le CPAO offre un programme de patinage-études afin de répondre à la demande de patineurs qui désirent s'entraîner à leur sport favori plus souvent et favoriser le développement de patineurs aux niveaux compétitifs et récréatifs.

Le programme a une durée de 36 semaines, du 3 septembre 2019 au 31 mai 2020, et comprend un entraînement sur glace de deux heures par jour ainsi qu'un entraînement hors glace d'une heure par jour et ce, du lundi au vendredi. Les patineurs qui participent au programme ont obtenu l'approbation de leurs écoles pour aménager un horaire particulier leur permettant de terminer leurs cours à l'école plus tôt que prévu à l'horaire régulier.

6. Le camp d'été de patinage

Les importantes rénovations à l'aréna d'Outremont en 2016-2017 et l'installation d'un système de réfrigération plus performant permettent dorénavant aux usagers d'avoir accès à l'aréna onze mois par année. Depuis l'été 2017 le CPAO offre un camp d'été de patinage du lundi au vendredi de 08h00 à 19h00 et ce, de la fin juin jusqu'à la fin du mois d'août. De 250 en 2017, les inscriptions hebdomadaires ont augmenté à 471 en 2018 et à 779 l'été dernier.

ii. Les compétitions de patinage artistique

Nos patineurs participent à plusieurs compétitions autant au niveau régional que provincial. Cette année, un nombre record de 24 patineurs du club participeront aux Jeux du Québec et Championnats de Patinage Star/Michel Proulx qui se dérouleront dans la région de la Capitale-Nationale.

iii. Le spectacle de fin d'année

Pour clore la saison de patinage, le CPAO organise annuellement un spectacle mettant en vedette les patineurs du club. Ce spectacle à grand déploiement a traditionnellement lieu au début du mois d'avril et comporte deux représentations qui sont présentées à guichet fermé. Lorsque l'on sait que les gradins de l'aréna contiennent 700 places, cela veut dire que plus de 1,400 personnes assistent au spectacle à chaque année.

2. Les impacts de la refonte de la politique de stationnement et de circulation de l'arrondissement d'Outremont

Depuis l'entrée en vigueur des amendements au *Règlement relatif à la circulation et au stationnement* les non-résidents qui désirent stationner leur véhicule sur une rue de l'arrondissement pour une durée de plus de deux heures doivent se procurer un permis

mensuel ou journalier. En limitant ainsi l'accès au stationnement aux non-résidents de l'arrondissement, la refonte est susceptible de porter atteinte aux activités du CPAO de trois façons.

a. L'impact de la refonte sur les entraîneurs

Les activités du club sont tributaires des services offerts par nos 32 entraîneurs réguliers et occasionnels hautement qualifiés qui résident tous, à l'exception de l'un d'entre eux, à l'extérieur de l'arrondissement et certains à l'extérieur même de l'île de Montréal. Sans ces entraîneurs le club ne serait plus à même de réaliser sa mission première et perdrait tout simplement sa raison d'être.

En plus d'enseigner à nos patineurs, ces entraîneurs travaillent pour la plupart également avec d'autres clubs dans d'autres arénas dont certains sont situés à bonne distance de l'arrondissement d'Outremont et sont mal desservis par le transport en commun. Contrairement aux patineurs qui ne restent généralement pas plus de deux heures à l'aréna, les entraîneurs enseignent à plusieurs groupes de patineurs et doivent demeurer à l'aréna plus longtemps que le temps de stationnement autorisé sans vignette.

À l'heure actuelle, le CPAO se procure des permis de stationnement annuel auprès de l'arrondissement pour ses entraîneurs au coût de 75$. Ces permis permettent à leurs détenteurs de stationner leur véhicule dans l'un des emplacements situés dans l'aire de stationnement contiguë au côté sud du CCI ou dans l'aire de stationnement de l'avenue Dollard, à côté du parc Irma-Levasseur. Or, les espaces de stationnement sont souvent tous occupés, particulièrement lors des périodes de grande affluence en soirée durant la semaine et en matinée la fin de semaine.[2] Il convient aussi de souligner que l'aréna d'Outremont est l'un des seuls arénas dans la région métropolitaine dont le stationnement est payant.

Ce problème d'accès au stationnement sera aggravé par le développement immobilier du secteur du CCI et le réaménagement anticipé de l'aire de stationnement de l'avenue Dollard qui contient actuellement 80 places de stationnement. C'est ce qui se dégage de deux études effectuées par l'arrondissement en 2017 et 2018 sur les besoins en

---

[2] Une analyse technique et financière pour l'optimisation de l'offre de stationnement du site Outremont du mois d'août 2018 fait état d'un taux d'occupation relativement faible des stationnements hors-rue dédiés au CCI (disponible en ligne : www.ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_OUT_FR/MEDIA/DOCUMENTS/20180924-RAPPORTFINAL_STATIONNEMENT_CAMPUS%20MIL.PDF.) (« Analyse Technique et Financière »). Or, ce rapport ne semble calculer le taux d'occupation des aires de stationnement qu'à partir du ratio de nombre de minutes payées par rapport au nombre de minutes disponibles. Il ne semble pas tenir compte des utilisateurs qui accèdent au stationnement à l'aide de vignettes tels les employés de l'arrondissement et les bénévoles des nombreux organismes qui utilisent les locaux du CCI.

stationnement du CCI.[3] En 2017, le Rapport Brodeur Frenette constatait que : « [d]ans le contexte où le stationnement sur rue sera de moins en moins disponible dans la zone d'étude, il est impératif de prévoir à terme un stationnement hors-rue dédié exclusivement aux usagers du CCI/aréna en regard des besoins qui leurs sont propres. »[4] L'étude de 2018 abonde dans le même sens : « [l]e CCI doit avoir une offre de stationnement permettant de répondre aux besoins réguliers de ses usagers ».[5]

À moins d'une bonification du stationnement hors-rue près du CCI, nous entrevoyons donc que nos entraîneurs devront éventuellement, dans un avenir rapproché, stationner dans les rues voisines du CCI. Dans un tel cas, la refonte de la politique de stationnement de l'arrondissement les obligera à se procurer, à grands frais, des permis de stationnement mensuels ou journaliers délivrés par l'arrondissement. En effet, pour la très grande majorité de nos entraîneurs le transport en commun n'est pas une alternative viable pour leurs déplacements compte tenu de leur lieu de résidence et des déplacements qu'ils doivent réaliser pendant la journée entre plusieurs arénas.

À titre d'exemple, l'une de nos entraîneuses les plus qualifiées réside à Mirabel et doit se déplacer en journée entre les arénas des arrondissements de Saint-Laurent, Outremont et Côte-Des-Neiges-Notre-Dame-De-Grâce (« NDG »). Si elle devait utiliser le transport en commun pour ses déplacements, il lui faudrait 1 heure 23 minutes pour se rendre de son domicile à l'aréna d'Outremont, 51 minutes pour se rendre à l'aréna de l'arrondissement Saint-Laurent, 33 minutes pour se déplacer à l'aréna de l'arrondissement NDG et à nouveau près d'une heure et demie pour retourner chez elle.[6] Deux autres de nos entraîneuses régulières demeurent respectivement sur la rive sud et à Dollard-des-Ormeaux et enseignent à Dorval, à Ville Mont-Royal et dans les arrondissements Saint-Laurent, Outremont et NDG. Elles aussi devraient compter un temps de transport excessivement long pour leurs déplacements quotidiens si elles devaient utiliser le transport en commun.

Dans ces circonstances il est à craindre que plusieurs de nos entraîneurs préféreront quitter le club à moins que le CPAO ne défraie lui-même les coûts de stationnement engendrés par la refonte pour ces non-résidents. En effet, les services des meilleurs entraîneurs sont très prisés et ceux-ci n'auront aucune difficulté à trouver d'autres clubs dans lesquels œuvrer. Un tel scénario remettrait en cause la pérennité du CPAO qui ne

---

[3] Bodeur Frenette, Étude des besoins de stationnement du Centre Communautaire Intergénérationnel (CCI) d'Outremont et du nouveau parc de quartier, 27 septembre 2017 (disponible en ligne : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_OUT_FR/MEDIA/DOCUMENTS/%C9TUDE_BRODEUR%20FRENETTE_SEPTEMBRE%202017_0.PDF) (« Rapport Brodeur Frenette ») et Analyse Technique et Financière

[4] Rapport Brodeur Frenette, p.31.

[5] Analyse Technique et Financière, p.21.

[6] Les trajets sont calculés à l'aide de l'application Google Map.

dispose pas des ressources financières pour défrayer les coûts anticipés de stationnement de ses entraîneurs.

b. L'impact de la refonte sur les bénévoles et les juges invités

Plusieurs fois par année le CPAO invite des juges afin d'évaluer les habiletés de patinage de ses membres et leur faire passer des tests qui leur permettront de progresser dans leur apprentissage du patinage artistique. Ces juges résident sur la rive sud et la rive nord de Montréal, et même à Trois-Rivières dans le cas de l'un d'entre eux. Ils peuvent difficilement se déplacer en transport en commun en raison de leur éloignement. Le nombre de juges autorisés à faire passer des tests est relativement restreint et leurs services sont très en demande. En restreignant leur accès au stationnement au CCI il sera plus difficile de les convaincre de se déplacer à Outremont ce qui aura potentiellement pour effet de retarder le développement de nos patineurs ou les obliger à se déplacer à d'autres arénas pour passer les tests nécessaires à leur progression.

À l'occasion, le CPAO organise des séminaires de patinage auxquels peuvent participer des patineurs de la région du Lac Saint-Louis. Plusieurs bénévoles qui proviennent de l'extérieur de l'arrondissement y participent. En restreignant l'accès au stationnement pour les non-résidents il est possible que ces séminaires soient organisés ailleurs dans d'autres club ce qui obligerait encore nos patineurs à se déplacer dans un autre aréna. À terme, cela nuirait aussi à l'influence que le CPAO peut avoir au sein de l'association régionale du Lac Saint-Louis, au détriment de nos patineurs.

c. L'impact de la refonte sur le spectacle de fin d'année

Chaque année, environ 1400 personnes assistent à l'une des deux représentations de notre spectacle de fin d'année mettant en vedette nos jeunes patineurs. Ces spectateurs sont en grande majorité des parents ou amis des patineurs lesquels résident pour la plupart à Outremont. Néanmoins, plusieurs spectateurs proviennent également de l'extérieur de l'arrondissement et, s'ils n'empruntent pas le transport en commun, ils devront alors se procurer des vignettes de stationnement. Étant donné que notre spectacle a lieu la fin de semaine il est possible que les spectateurs aient de la difficulté à se procurer les vignettes nécessaires et ne puissent donc pas assister au spectacle. En restreignant l'accès au stationnement aux non-résidents, la refonte risque ainsi de restreindre la fréquentation de notre spectacle.

3. Recommandations

Afin de minimiser l'impact délétère que pourrait avoir sur nos activités la refonte de la politique de stationnement et de circulation de l'arrondissement d'Outremont le CPAO recommande :

a. Que nos entraîneurs puissent se procurer des vignettes de stationnement annuelles leur permettant de se stationner à proximité du CCI à un taux considérablement réduit qui pourrait avoisiner 100$ par année.

b. Qu'un système de distribution de vignettes journalières soit installé au CCI permettant aux parents et amis des patineurs de se procurer facilement les vignettes permettant de se stationner dans les rues voisines, notamment lors du spectacle de fin d'année du club.

c. Qu'un nombre suffisant de places de stationnement hors-rue soit prévu pour les usagers de l'aréna, incluant les entraîneurs, bénévoles et les juges invités, tel que le recommande le Rapport Brodeur Frenette et l'Analyse Technique et Financière. Ce stationnement pourrait être souterrain ou prévu lors des nouvelles constructions au nord de l'aréna.

Le tout respectueusement soumis,

Outremont, le 28 février 2020

Club de patinage artistique d'Outremont
999 Avenue McEachern
Outremont, Québec
H2V 3E6

Annexe 1 – Horaire de la saison 2019-2020 (septembre à avril)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
07h00-08h00						Mixte	
08h00-09h00						Sénior	
09h00-10h00						Patinage Plus	
10h00-11h00						Patinage Plus	
						Inter	
11h00-12h00						Junior 2	
12h00-13h00						Junior 1	
13h00-14h00							
				Patinage étude			Junior 1 & 2
14h00-15h00	Patinage étude		Patinage étude		Patinage étude		Inter
		Patinage étude					
15h00-16h00							Sénior
16h00-17h00	Junior 1			Patinage Plus			
				Junior 1			
17h00-18h00	Junior 2						
18h00-19h00	Inter			Junior 2			
19h00-20h00				Inter			
	Sénior						
20h00-21h00				Sénior			
21h00-22h00							